



CESOP Infos

2023

Bilan moral et de gestion

du

CESOP

Comité d'entraide sociale de
l'Observatoire de Paris

- Année 2023 -

Partie 1 - Cesop

Projet à faire approuver

par l'assemblée générale du CESOP du 12 septembre 2024

Bureau du CESOP

au 31/12/2023

Présidente

Catherine MUSET
catherine.muset@obspm.fr

Vice-président

Farid HOUSNI
01 40 51 21 82
farid.housni@obspm.fr

Vice-présidente

Sylvie LEMAÎTRE
01 40 51 22 68
sylvie.lemaitre@obspm.fr

Trésorier

Jean-Laurent DOURNAUX
01 45 07 76 23
jean-laurent.dournaux@obspm.fr

Trésorière adjointe

Maïder BUGNON OLANO
01 40 51 21 74
maider.bugnon.olano@obspm.fr

Secrétaire

Cécile VENEAU
01 40 51 21 90
cecile.veneau@obspm.fr

Pour vos correspondances, vous pouvez contacter le bureau du CESOP à
l'adresse de messagerie : bureau-cesop@obspm.fr.

Table des matières

Rapport moral du CESOP	4
Rapport de gestion 2023 du CESOP	6
Compte de résultat du CESOP au 31/12/2023	12
Bilan du CESOP pour 2023	13
Rapport des commissaires aux comptes	14

Rapport moral du CESOP

Bilan de la mandature 2021-2023

Le CESOP a affronté et traversé les tempêtes et les obstacles qui se sont succédés pendant ces 3 dernières années et cela grâce à l'engagement des bénévoles de l'association : vagues de pandémies, généralisation du télétravail, augmentation des coûts, baisse des subventions, problématique des analyses du sol à Meudon, ... Certaines activités en ont pâti, certaines bonnes volontés se sont épuisées mais en **2024, le CESOP est toujours là** et prêt à renouveler le défi du "renouvellement" de son CA, des bureaux des CLAS et du comité de gestion du CLE.

L'année 2023 est un bon exemple de l'effort fait pour laisser derrière nous le souvenir des 2 années COVID et les bilans des commissions, des CLAS et du CLE en sont la preuve : nouvelles et reprise d'activités des CLAS (poterie, couture, patrimoine, salsa), repas printanier pour les retraités en plus de la sortie spectacle de fin d'année, grands voyages 2 années de suite et même le Conseil d'administration a pris le chemin de Nançay pour se réunir en octobre sous un beau soleil pour travailler, déjeuner et visiter le site ! D'autres moments conviviaux ont été partagés : les fêtes des enfants, les forums, les repas de fin d'année, la participation occasionnelle aux événements de l'Observatoire.

Pendant ces 3 années, un effort particulier a été apporté à **l'information et la communication** avec la mise en place du site du CESOP (cesop.obsppm.fr) (merci Florence) qui permet l'accès à l'information pour tous les adhérents retraités, actifs et leur famille, la diffusion d'un **article mensuel** sur toutes les activités des commissions, des CLAS et du CLE que les actifs retrouvent dans le **BIOP** et les retraités reçoivent dans leur mail : c'est le **CESOP-Bulle** qui est, bien sûr, archivé sur le site du CESOP.

L'événement des **50 ans du CESOP** qui a permis de réunir sur le site de Meudon (merci Isabelle), le temps d'une journée les membres du CESOP des 3 sites restera un des bons souvenirs de la mandature et la preuve du dynamisme, de l'implication et de la compétence des **membres de l'association** : il est **légitime** que leurs actions soient valorisées et reconnues.

Des chantiers ont permis de commencer le travail pour améliorer le choix des vacances, harmoniser les billetteries, rationaliser et simplifier les outils de gestion, renforcer la sécurité, revisiter les règlements intérieurs et les conventions : ils seront dans la **feuille de route du prochain mandat**.

Bien sûr, nous avons dû nous adapter à la **baisse générale des subventions**, à l'**augmentation du coût de la vie** (tarif de restauration des enfants, prix du transport pour les voyages, ...) et renouveler nos efforts de gestion pour faire correspondre nos besoins avec des moyens réduits tout en augmentant la **prise en compte de la sécurité**.

Si le nombre d'adhérents est remonté aux chiffres "d'avant COVID", force est de constater que la mobilisation des acteurs du CESOP est de plus en plus difficile : notre prochain CA ne comportera que 11 membres, ils étaient 26 en 2018, 21 en 2021. Il nous faudra être vigilant sur l'engagement demandé à chaque administrateur, chaque acteur du CESOP pour qu'il reste conciliable avec une vie personnelle et au travail de qualité.

Nous avons la chance, et nous les en remercions, d'avoir le **soutien financier de l'observatoire de Paris et du CNRS** via son CAES et de ne pas avoir dû renoncer à des projets par manque de budget jusqu'à présent. Nous restons vigilants pour que cela perdure car nous sommes convaincus que, par notre action et dans notre périmètre, nous contribuons à l'effort global d'amélioration de la vie sociale de

l'établissement, à son attractivité par des actions sportives, culturelles, d'entre-aide, de loisirs et par l'organisation de moments conviviaux.

Notre **objectif renouvelé** est que nos activités soient adaptées aux souhaits de nos adhérents tout en respectant le fondamental de notre Comité d'Entraide Sociale de l'Observatoire de Paris en permettant l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports au plus grand nombre en favorisant ceux et celles qui, sans nous, ne pourraient se le permettre.

Conclusion

Je tiens à remercier très chaleureusement les membres du conseil d'administration, du bureau du CESOP, Claire BERNARD pour son efficacité et sa disponibilité, ainsi que tous les membres et responsables des commissions, des CLAS de Paris, Meudon, Nançay, et du CLE qui donnent de leur temps et leur énergie pour l'association. Une mention particulière pour nos trésoriers dont le travail est essentiel pour l'association : Jean-Laurent, Maïder, Mathieu, Renaud, Yamina, Bruno, Fabien. Certains et certaines nous quitteront cette année et nous les verrons partir avec regret, d'autres vont arriver et nous les accueilleront avec plaisir. Que le CESOP continue avec l'aide de toutes les bonnes volontés et pour le bénéfice de tous ses membres !

Catherine MUSET, présidente du CESOP

Les commissions du CESOP, Les CLAS, Le CLE

Au 31/12/2023

Enfance	Françoise ROQUES
Vacances	Yamina SAGHI
Voyages – week-ends	Félix MAOULY
Retraités	Nicole HALLE, Michel ANDRE
Prêts-solidarité	Corinne DAUBAS
Aides exceptionnelles	Jean-Laurent DOURNAUX (trésorier)
Coordination CAES	Corinne DAUBAS
Comité de gestion du CLE	Florence HENRY (présidente)
CLAS Meudon	Xavier BONNIN (président)
CLAS Nançay	Emmanuel THÉTAS (président)
CLAS Paris	Sylvie LEMAITRE (présidente)

Rapport de gestion 2023 du CESOP

Selon les activités, la tenue de la comptabilité du CESOP se réalise de deux manières différentes :

Chaque commission est gérée directement par le CESOP par l'intermédiaire de responsables de commission, les différentes opérations de dépenses et les recettes sont effectuées par le trésorier du CESOP et sont enregistrées dans la comptabilité de l'association.

Chaque CLAS et CLE élit son bureau ou son comité de gestion qui désigne son trésorier. Chacun effectue les différents actes de gestion permettant d'accomplir ses activités et comptabilise les charges et les produits dans sa propre comptabilité. Une subvention votée au Conseil d'Administration est versée par le CESOP afin d'assurer leur fonctionnement ; les comités de gestion les affectent ensuite aux différentes activités. En fin d'année, les comptes sont consolidés par la comptable du CESOP et présentés lors de l'assemblée générale.

Le déroulement des opérations financières

Le Bureau exécutif présente au vote du Conseil d'Administration du CESOP un budget prévisionnel qui doit être transmis à la Présidence de l'Observatoire de Paris lors de la campagne de dialogue budgétaire. Le budget est notifié aux commissions, aux CLAS et au CLE après le vote de la subvention du Conseil d'Administration de l'Observatoire de Paris.

Dès la fin de l'exercice, chaque responsable de commission établit le bilan financier de son activité, celui-ci est mis en concordance avec la comptabilité du CESOP.

En parallèle, les trésoriers des CLAS et du CLE doivent établir le compte de résultat et le bilan de l'année accompagné d'un décompte de leurs effectifs, activité par activité.

Après contrôle de ces documents, la comptable du CESOP établit le compte de résultat consolidé ainsi que le bilan consolidé du CESOP.

Ces documents sont transmis aux commissaires aux comptes désignés lors de l'assemblée générale de l'année passée. Cette année sabelle JEGOUZO et Florence CORNU ont été désignées pour vérifier les comptes de l'exercice 2023. Tous les documents ont été tenus à leur disposition.

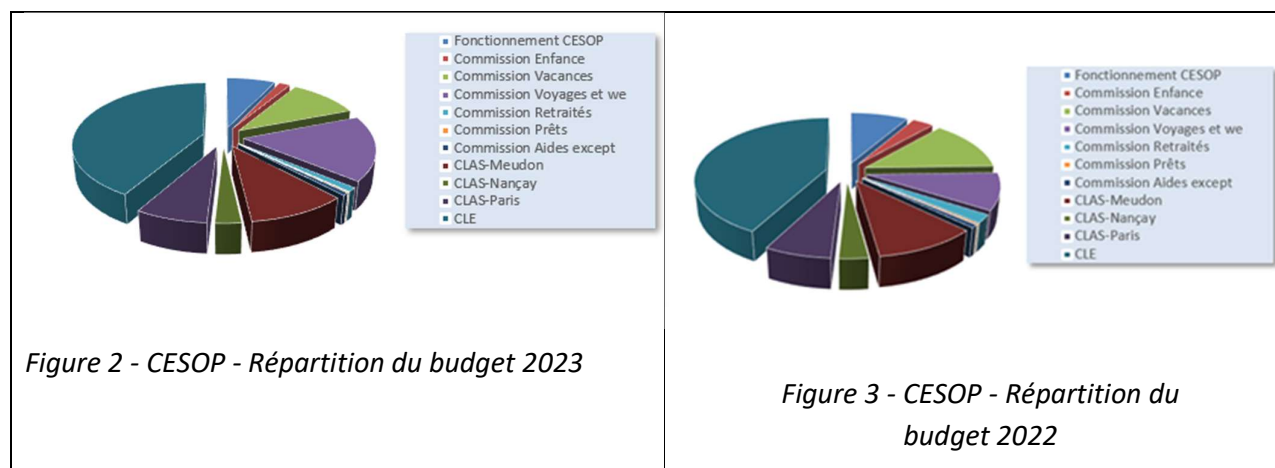
Une assemblée générale doit être tenue lors de l'année suivante où le compte de résultat consolidé et le bilan consolidé du CESOP doivent être votés après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes. Une fois votés, le compte de résultat consolidé et le bilan consolidé du CESOP doivent être transmis à la Présidence de l'Observatoire et au CAES du CNRS et mis à disposition sur le site web du CESOP. Un PV de l'AG est transmis à la préfecture.

Répartition du Budget du CESOP pour 2023

Le **budget 2023 est en hausse par rapport à 2022**. Cette hausse est due en particulier à une hausse du budget de la commission « voyages et we » pour compenser l'absence totale d'activités pendant la crise sanitaire et l'augmentation générale de ce secteur (frais de carburant). Les budgets des CLAS ont globalement augmenté montrant ainsi une reprise des activités.

Poste	2023	2022
Fonctionnement CESOP	23 373,03	24 738,15
Commission Enfance	5 309,00	9 169,45
Commission Vacances	33 902,12	38 568,79
Commission Voyages et we	55 070,00	28 007,00
Commission Retraités	3 462,75	6 197,74
Commission Prêts	600,00	850,00
Commission Aides except	2 229,00	2 229,00
CLAS-Meudon	33 759,39	31 428,60
CLAS-Nançay	8 822,25	8 908,25
CLAS-Paris	24 324,97	20 176,19
CLE	136 418,93	124 811,77
Total	327 271,44	295 084,94

Figure 1 - CESOP - Répartition du budget 2023



Répartition des recettes pour 2023

Le tableau suivant présente le détail des recettes 2023. Les produits financiers ne sont pas comptabilisés dans le total.

Subvention Observatoire	114 506,00
Dotation spécifique OP Aides	0,00
Subvention CAES (CLAS)	4 119,00
Subvention CAES (CLE)	29 026,97
Subvention CAES (Secrétariat)	19 868,74
Subvention CAES (IAP)	0,00
Sous-total subvention CAES (hors	33 145,97
Commission Enfance	3 201,52
Commission Vacances	17 006,86
Commission Voyages et we	39 443,19
Commission Retraités	1 390,00
CLAS-Meudon	13 224,87
CLAS-Nançay	3 931,93
CLAS-Paris	10 103,40
CLE	27 177,60
Sous-total part. agents	115 479,37
Produits financiers	
Total	283 000,08

Figure 5 - CESOP - Répartition des recettes 2023

Les différentes contributions sont (par ordre d'importance) la participation des agents, la subvention de l'Observatoire et la subvention du CAES. Il est à noter qu'en 2022 c'était la subvention de l'Observatoire qui était la plus importante.

La répartition des recettes est illustrée sur la figure ci-dessous.

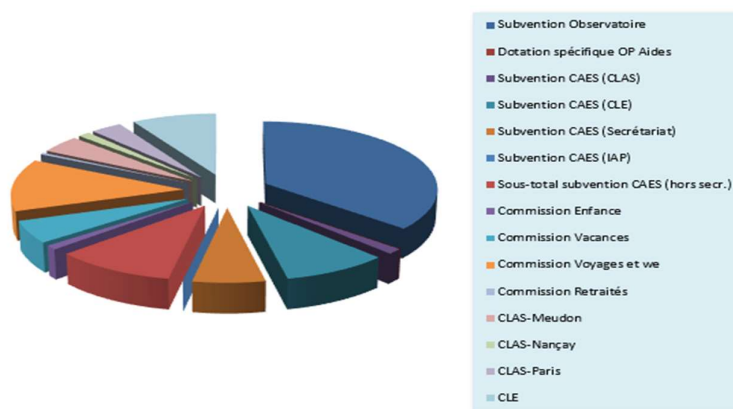


Figure 6: CESOP - Répartition des recettes en 2023

Évolution des subventions

Les subventions versées par nos établissements de soutien sont détaillées ci-dessous.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Subvention Observatoire	116 059,00	116 059,00	118 533,00	118 533,00	114 683,00	114 506,00
Subven Zone de graphique	4 901,00	4 835,00	5 085,00	4 577,00	4 577,00	4 119,00
Subvention CAES (CLE)	35 924,65	30 531,62	17 714,28	21 066,04	21 112,70	29 026,97
Subvention CAES (IAP)	404,00	588	0,00	274,00	277,00	0,00
Total	157 288,65	152 013,62	141 332,28	144 450,04	140 649,70	147 651,97
Variation		-5 275,03	-10 681,34	3 117,76	-3 800,34	7 002,27

La dotation spécifique Observatoire (Dépôt fonds Aides) n'est pas une subvention

Figure 7: CESOP - Répartition des subventions versées

La **subvention totale est en baisse et est à son plus bas niveau depuis 6 ans**. Cette diminution est notamment liée à une baisse de la subvention de l'Observatoire.

La subvention du CAES pour les activités des CLAS avait été diminuée en 2021 suite à la décision du CAES de diminuer ses subventions accordées suite à la crise sanitaire et a encore diminué depuis 2022.

La subvention du CAES pour le CLE reliée à la fréquentation d'enfants d'agents CAES (nombre d'enfants et taux de subvention des familles est toujours la deuxième plus forte subvention reçue par le CESOP. Ce montant avait fortement diminué en 2020, conséquence de la fermeture du Centre liée aux confinements. Cette subvention est en hausse par rapport à 2020, 2021 et 2022 sans pour autant retrouver son niveau d'avant crise.

Depuis 2018, le CESOP reçoit une subvention du CAES pour les agents de l'IAP qui participent aux activités du CLAS Paris. Cette subvention est calculée en fonction du nombre d'agents de l'IAP qui participent aux activités (cours, fête...) organisée par le CLAS Paris. Cette subvention n'a pas été versée en 2023 mais apparaîtra sur le bilan 2024.

L'évolution de la répartition de ces recettes sur les 5 dernières années est reportée sur la figure ci-dessous.

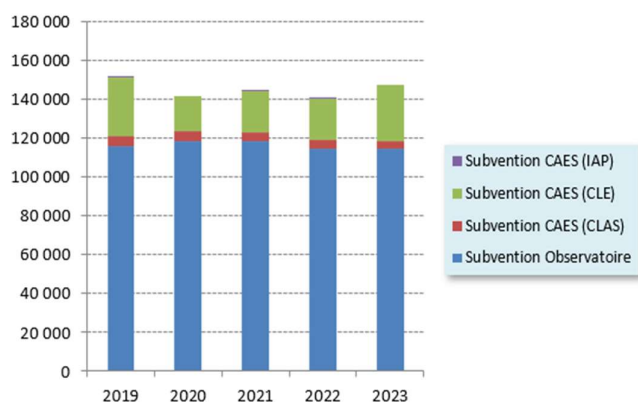


Figure 8: CESOP - Évolution des subventions versées

Répartition des subventions reversées

Les subventions versées (dotations) sont mises dans un pot commun (argent non fléché CNRS ou OP) avant d’être reversées aux commissions, aux CLAS et au CLE. La répartition des subventions reversées est représentée dans le graphe ci-dessous.

Cette répartition est similaire à celle de 2019 (sauf Enfance et Voyage), année de référence précédant la crise sanitaire. Cette répartition est illustrée pour rappel ci-dessous.

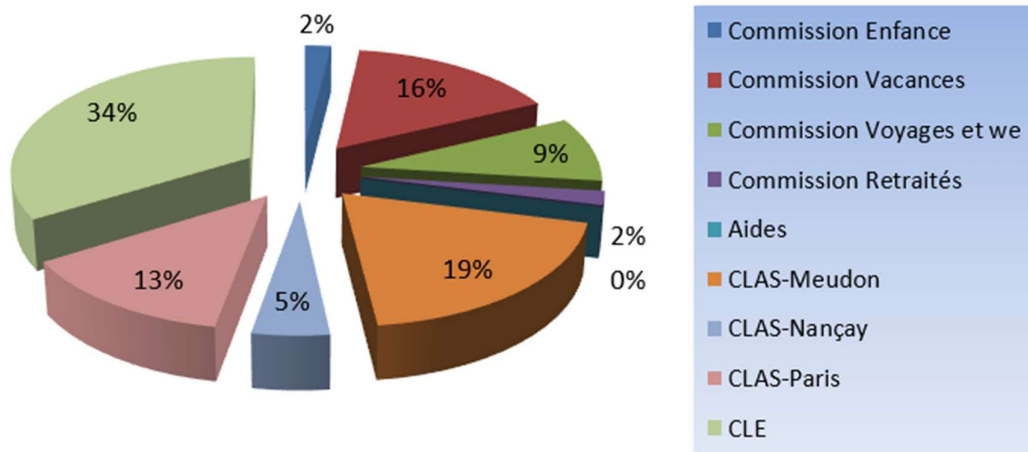


Figure 9 - CESOP - Budget reversé en 2023

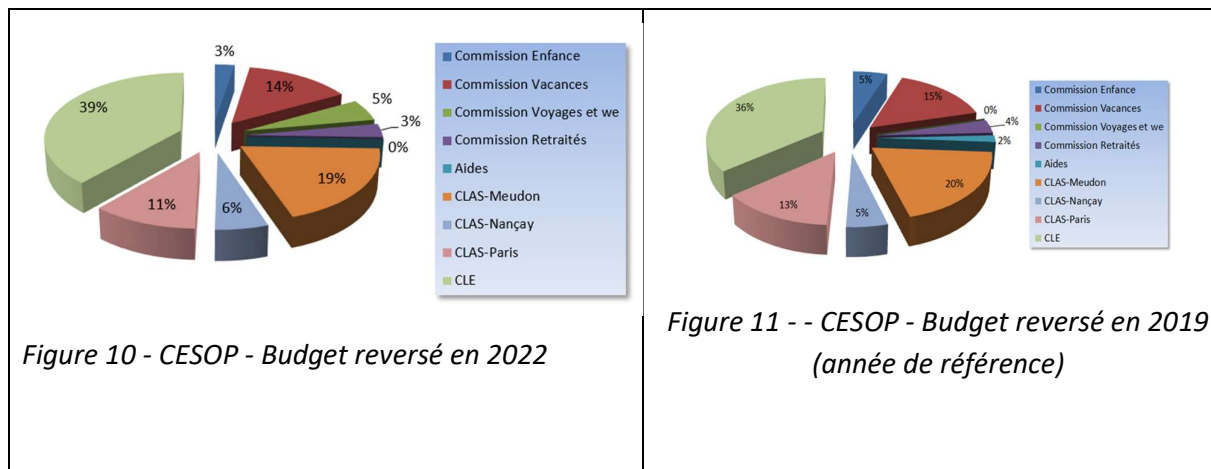


Figure 10 - CESOP - Budget reversé en 2022

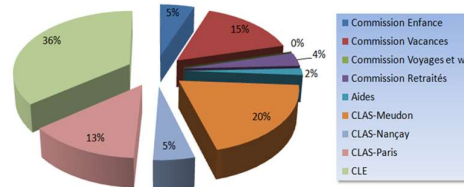


Figure 11 - CESOP - Budget reversé en 2019 (année de référence)

Bilan du CESOP pour 2023

Actif	Montant brut	Amortissements	Montant net	Passif	Montant
Actif Immobilisé				Fonds associatifs	
				Fonds associatif CESOP (1)	71 171,76
Agencements Equipements	35 395,64	24 964,08	10 431,56	Fonds associatif AIDES	2 299,00
Matériel informatique	9 360,28	5 867,70	3 492,58	Fonds associatif CLE	28 364,55
				<i>ss-total</i>	<i>101 835,31</i>
				Provision CESOP EQRS	4 000,00
<i>ss-total</i>	<i>44 755,92</i>	<i>30 831,78</i>	<i>13 924,14</i>		
Prêts	600,00	360,00	240,00		
stocks				Provision crèche	85 000,00
				<i>ss-total</i>	<i>89 000,00</i>
Stocks billetterie CCP	458,40		458,40	Résultat frais généraux et commissions	-9 612,83
Stocks billetterie CCM	840,20		840,20	Résultat des CLAS	2 453,59
Stocks billetterie CCN	90,00		90,00	Résultat CLE	-8 562,62
<i>ss-total</i>	<i>1 388,60</i>	<i>0,00</i>	<i>1 388,60</i>	Résultat aides	0,00
Actif Circulant				<i>ss-total</i>	<i>-15 721,86</i>
Avance et acompte CESOP	4 455,74		4 455,74		
Fournisseurs débiteurs CLE	31 721,32		31 721,32	Dettes	
Fournisseurs débiteurs			0,00	Fournisseurs du CESOP	2 399,26
## 401CLE (1355,52)			0,00	Fournisseurs CLAS Paris	2 124,19
				Fournisseurs CLAS Meudon	6 916,39
				Fournisseurs CLAS Nançay	0,00
Clients du CESOP	9 971,73		9 971,73	Fournisseurs CLE	31 839,20
Client CLAS Paris	373,10		373,10		
Client CLAS Meudon	1 513,36		1 513,36		
Clients CLAS Nançay	0,00		0,00		
Clients CLE/CAES	15 880,66		15 880,66		
Clients CLE autres	21 663,37		21 663,37		
<i>ss-total Clients</i>	<i>49 402,22</i>		<i>49 402,22</i>	Avanc	
Autres débiteurs CLE sociaux			0,00		
Disponibilité				Autres dettes	
CCP CESOP	19 371,33		19 371,33	Charges à payer CLE	2 551,73
Compte livret CESOP	81 306,67		81 306,67		
Banque CLAS Paris	2 555,26		2 555,26		
Banque CLAS Nançay	3 454,55		3 454,55		
Caisse CLAS Nançay	31,93		31,93		
Banque CLAS Meudon	5 455,42		5 455,42		
Banque CLE	8 059,53		8 059,53		
Caisse CLE	422,42		422,42		
<i>ss-total</i>	<i>120 657,11</i>	<i>0,00</i>	<i>120 657,11</i>	<i>ss-total</i>	<i>45 830,77</i>
Charges constatées d'avances				Produits constatés d'avance	
	50,00		50,00	CLAS Meudon	1 781,58
CLAS Meudon	886,67		886,67		
			0,00		
			0,00		
<i>ss-total</i>	<i>936,67</i>	<i>0,00</i>	<i>936,67</i>	<i>ss-total</i>	<i>1 781,58</i>
Total	253 917,58	31 191,78	222 725,80	Total	222 725,80
					0,00
(1) Explication du fonds associatif du CESOP en 2023					
	Fonds associatif CESOP 2022	69 960,65			
	Résultat CESOP et commissions 2022	-48,20			
	Résultat des CLAS 2022	1 259,31			
	Régul. abondement du fonds des aides	0,00			
		71 171,76			

Figure 14: CESOP - Bilan 2023

La provision Équipement de 4 000 € est destinée au financement en 2024 d'analyses EQRS sur Meudon.

Rapport des commissaires aux comptes

A compléter lors de l'AG du 12 septembre 2024

Meudon, le 12/09/2024

Les commissaires aux comptes,
Isabelle Jégouzo et Florence Cornu

Index des figures

<i>Figure 1 - CESOP - Répartition du budget 2023.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 2 - CESOP - Répartition du budget 2023.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 3 - CESOP - Répartition du budget 2022.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 4 - CESOP - Répartition du budget 2022.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 5 - CESOP - Répartition des recettes 2023.....</i>	<i>9</i>
<i>Figure 6: CESOP - Répartition des recettes en 2023.....</i>	<i>9</i>
<i>Figure 7: CESOP - Répartition des subventions versées.....</i>	<i>10</i>
<i>Figure 8: CESOP - Évolution des subventions versées.....</i>	<i>10</i>
<i>Figure 9 - CESOP - Budget reversé en 2023.....</i>	<i>11</i>
<i>Figure 10 - CESOP - Budget reversé en 2022.....</i>	<i>11</i>
<i>Figure 11 - - CESOP - Budget reversé en 2019 (année de référence).....</i>	<i>11</i>
<i>Figure 12 - CESOP - Compte de résultats 2023.....</i>	<i>12</i>
<i>Figure 13 : CESOP - Évolution des exercices du CESOP.....</i>	<i>12</i>
<i>Figure 14: CESOP - Bilan 2023.....</i>	<i>13</i>